COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de presse
du 29 septembre au 05 octobre 2018

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

I. COI et ses projets

1.1 Economie.....3
1.2 Sécurité maritime.....9
1.3 Biodiversité.....19
1.4 Coopération.....21
1.5 Environnement.....22
1.6 Santé.....25
1.7 Indianocéanie.....26

Forum économique des îles de l'Océan Indien

La Réunion accueillera la 12ème édition en 2019



Le rideau est tombé ce vendredi 28 septembre 2018, sur la 11ème édition du Forum économique des Îles de l'Océan Indien qui s'est tenu pendant 3 jours à Antananarivo. Organisé par l'Union des Chambres de commerce et d'industrie de l'Océan Indien et la CCI Antananarivo, le Forum économique, dédié cette année à la coopération 0céan Indien - Afrique continentale, a réuni plus de 200 participants et facilité 250 rencontres B2B.

L'objectif de ce forum était de préparer les opérateurs économiques de l'Océan Indien à mieux saisir les opportunités avec les entreprises de l'Afrique continentale.

Une ambition qui fait face à de nombreux défis, discutés lors d'ateliers thématiques pour :

• Renforcer l'action sur l'amélioration de la connectivité maritime, numérique et aérienne régionale

• Mieux comprendre les opportunités d'affaires entre l'océan Indien et l'Afrique

continentale et les spécificités des marchés africains
• Rendre visible l'offre régionale à l'export
• Initier une démarche commune et ciblée d'approche de nouveaux marchés
• Engager les responsables politiques dans les démarches de circulation de biens, de personnes et de l'information

Ces ateliers thématiques ont vu la participation active d'entreprises et de responsables d'autorités publiques, réaffirmant le rôle d'ombrelle du secteur de privé de l'UCCIOI. Jamais le dialogue entre la Commission de l'océan Indien et son bras armé pour la coopération économique n'a été aussi fort.

Dialoguer pour baliser le champ des possibles

Pour le Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien, Hamada Madi Boléro, " les problématiques soulevées par les opérateurs économiques démontrent combien le dialogue avec les pouvoirs publics est important afin de baliser le champ des possibles : quelles sont les ambitions économiques des Etats ? Comment se dessine notre avenir économique à l'heure où se constitue un grand marché du Cap au Caire et de Luanda à Port-Louis ? Le Forum économique est un rendez-vous pour fixer des caps et bâtir des synergies pour la croissance ; la COI y est attentive car l'avenir se construit avec le secteur privé ".

Les discussions menées ont été traduites en décisions par l'UCCIOI, particulièrement pour :
• Mettre en place un atelier permanent sur la stratégie partenariale Afrique-Océan Indien
• Dédier un chapitre de sa feuille de route stratégique, en cours d'élaboration, à l'approche de nouveaux marchés
• Articuler sa feuille de route avec le plan de développement stratégique de la Commission de l'océan Indien, sur les sujets pertinents.

Une plateforme de lien entre les entreprises OI

La plateforme OcéanIndien.biz, fruit du partenariat entre l'UCCIOI et l'Agence française de développement, a été présentée à l'occasion du Forum économique. Cet outil numérique dédié aux affaires et aux PME de l'océan Indien a pour objectif de soutenir les échanges inter-îles et internationaux, en écartant les contraintes liées aux déplacements des hommes.

Les fonctionnalités de cet outil faciliteront la recherche de partenaires d'affaires, d'opportunités et des compétences nécessaires au développement de son entreprise à l'échelle régionale et vers de nouveaux marchés. Pour Elise Raffray, Directrice d'un organisme de formation linguistique à Maurice, " OcéanIndien.Biz offre une réelle opportunité d'ouvrir [son] entreprise sur l'océan Indien, grâce à une meilleure visibilité des acteurs, des opportunités et aussi des usages de chacun des territoires de la région ".

2019 : Rendez-vous à La Réunion.

Le 11ème Forum économique s'est clôturé avec l'annonce d'une 12ème édition à La Réunion. Une édition dont les objectifs sont clairs, selon Pascal Plante, Président de l'UCCIOI : " Engager les autorités publiques pour lever les freins à l'intégration économique régionale et soutenir la conclusion de partenariats d'affaires par des rendez-vous B2B encore plus ciblés ".

Le thème du prochain Forum économique sera décidé par les membres de l'UCCIOI et annoncé dans les prochains mois.

le mauricien

Lancement de la plateforme numérique de l'UCCIOI

La Réunion accueillera la 12e édition du FEIOI

L'Union des Chambres de Commerce et d'Industrie de l'océan Indien (UCCIOI) lance, à partir de novembre, la plateforme numérique Océanindien.biz en vue de consolider les échanges entre les entreprises des îles du sud-ouest de l'océan Indien. Le lancement de cette plateforme a été annoncé pendant la tenue de la 11e édition du Forum économique des îles de l'océan Indien (FEIOI), qui s'est déroulé la semaine dernière à Antananarivo, à Madagascar. C'est La Réunion qui hébergera la 12e édition en 2019.

Les sept chambres de commerce faisant partie de l'UCCIOI et les quelque 200 000 entreprises inscrites dans le réseau de l'UCCIOI pourront avoir accès à la plateforme numérique. Les premiers tests du portail se dérouleront dans le courant de ce mois avec la participation d'une soixantaine d'entreprises sélectionnées. À l'issue de ces tests, la plateforme sera ouverte au grand public à partir du mois prochain. L'UCCIOI bénéficie du concours de l'Agence française de développement AFD) pour la mise en place de ce portail qui, précise-t-on, vise à faciliter les nationaux en éliminant les contraintes liées au déplacement des hommes. « *Les fonctionnalités de cet outil faciliteront la recherche de partenaires d'affaires, d'opportunités et des compétences nécessaires au développement de son entreprise à l'échelle régionale et vers de nouveaux marchés*», explique l'UCCIOI.

Elise Raffray, directrice d'un organisme de formation linguistique à Maurice, souligne dans un communiqué de presse émise par l'UCCIOI que la plateforme numérique OcéanIndien.biz offre une réelle opportunité d'ouvrir son entreprise sur *acteurs, des opportunités et aussi des usages de chacun des territoires de la région* ».

Les promoteurs de la plateforme indiquent qu'un annuaire de tous les membres des chambres de commerce et d'industrie sera inscrit et qu'un système d'intelligence artificielle aidera les entreprises à trouver des partenaires selon leurs propres critères et secteurs d'intérêt. Un espace réservé aux offres et demandes de compétence intrarégionales sera prévu. D'autre part, les très petites entreprises seront promues sur ce portail.

Par ailleurs, la 11e édition du FEIOI a réuni quelque 200 participants et facilité un grand nombre de rencontres professionnelles directes (B2B). Le forum était axé sur le thème "*Afrique - océan Indien : opportunités et défis*". Il a permis aux participants de discuter de plusieurs sujets d'intérêts, dont l'amélioration de la connectivité maritime, numérique et aérienne régionale, les opportunités d'affaires entre entreprises de l'océan Indien et de l'Afrique continentale, la visibilité de l'offre régionale à l'export, le ciblage et gement des responsables politiques dans les démarches de circulation de biens, de personnes et de l'information. Pour Hamada Madi Boléro, secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), le dialogue entre les opérateurs économiques et les pouvoirs publics est important, surtout dans la perspective d'un grand marché continental. La COI, fait-il ressortir, «*est attentive aux enjeux et au dialogue* » entre les différentes parties concernées car « *l'avenir se construit avec le secteur privé* ».

L'UCCIOI a décidé de mettre en place un atelier permanent pour se pencher sur la stratégie partenariale Afrique–océan Indien. Elle dédiera également un chapitre de sa feuille de route stratégique à l'approche de nouveaux marchés et veillera à ce que cette feuille de route soit en ligne avec le plan de développement stratégique de la COI, du moins sur certains sujets pertinents. Par ailleurs, notons que c'est La Réunion qui accueillera la 12e édition du FEIOI. Le thème du prochain forum sera décidé

30 septembre 2018

https://www.inside.news/2018/09/30/luccioi-pose-la-premiere-pierre-du-davos-de-locean-indien/

L'UCCIOI pose la première pierre du Davos de l'Océan Indien

par Sarvesh Bhugowandeen



les membres de l'UCCIOI

« Osons croire qu'à travers ce forum, nous posons la première pierre du Davos de l'Océan Indien » a affirmé d'entrée Pascal Plante, Président de L'Union des Chambres de Commerce et d'Industrie de l'Océan Indien (UCCIOI) durant la cérémonie d'ouverture du 11ème Forum Economique de l'Océan Indien. Cet engagement du Président de l'UCCIOI a été encore réaffirmé durant la plénière du 27 septembre qui a tourné autour de « *l'Actualité Economique de l'Océan Indien et de la présentation du déroulé du 11ème Forum Economique de l'Océan Indien ».*

Cette première plénière fut l'occasion pour l'UCCIOI et les participants, de poser les problèmes de la connectivité, de l'intégration et de visa qui constituent un véritable frein au développement économique des territoires insulaires.

Hormis ces différents sujets, la parole fut donnée aux partenaires de l'UCCIOI, notamment l'Association des Ports et Îles de l'Océan Indien (APIOI) et Business Bridge Océan Indien (plateforme régionale sur l'arbitrage et de médiation) qui ont eu à présenter leurs organisations et décliner leurs activités. Maître Fernande Anhila, Secrétaire Exécutive de la BBOI et Mr Maistry Ramalingum (Président de l'APIOI) se sont félicités de leur collaboration avec l'UCCIOI.

Le Forum économique des îles de l'océan Indien (FEIOI) est un événement annuel porté depuis 2005 par l'Union des Chambres des îles de l'océan Indien (UCCIOI), avec le soutien de la Commission de l'océan Indien (COI)

et l'Union européenne. Cet évènement économique majeur pour les acteurs publics et privés de l'océan Indien a pour objectif de contribuer à la mission de facilitation des affaires qui incombe à l'UCCIOI. Placé sous la thématique *« des opportunités d'affaires Afrique-Océan Indien »,* ce forum organisé avec la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Antananarivo et le soutien de la Commission de l'Océan Indien et de l'Union Européenne, ce 11ème forum a pour objectifs de :

- Comprendre les opportunités entre l'Océan Indien et l'Afrique
- Construire des stratégies de promotion permettant aux entreprises de l'Océan Indien d'être visibles sur ces nouveaux marchés
- Structurer l'offre des régions de l'océan indien pour gagner en compétitivité
- Préparer les ressources humaines de la région à répondre aux besoins de cette coopération

Pour en savoir plus cliquez sur les liens ci-dessous :

*IMAZPRESS
l'image au service de l'info
/ http://www.ipreunion.com/actualites-reunion/reportage/2018/09/28/union-des-chambres-de-commerce-et-d-industrie-de-l-ocean-indien-l-uccioi-

http://www.newsmada.com/2018/10/02/feioi-250-rencontres-b2b-enregistrees/

L'Express DE MADAGASCAR
https://www.lexpressmada.com/01/10/2018/marches-regionaux-les-territoires-insulaires-en-difficulte/

IOM, Partners Hold Regional Maritime Security Conference in Madagascar You are here

- 

Technical experts in migration and maritime security from twelve countries during the opening session
of the Conference. Photo: IOM

Antananarivo – Ninety-five percent of all trade in East, Horn and Southern African countries passes through seaports and other maritime routes. Due to the high amount of incoming traffic, seaports across Africa are vulnerable to transnational crime and smuggling. In order to better secure sea borders on Africa's vast coastline, 40 technical experts from 12 countries – including officials from entities responsible for migration management and maritime security – are gathered in Madagascar for a three-day regional conference to identify priority actions to support continental and regional solutions in this field. The event, which started yesterday (01/10), is jointly organized by the UN Migration Agency (IOM), the Indian Ocean Commission (IOC) and Interpol.

The conference is organized under the Better Migration Management (BMM) programme – a regional, multi-year, multi-partner programme funded by the EU Trust Fund for Africa and the German Federal Ministry for Economic Cooperation and Development (BMZ). The overall objective of this programme is to improve migration management in the Horn of Africa region, and in particular to address the trafficking of human beings and the smuggling of migrants within and from the Horn of Africa while taking into consideration the country-specific migration dynamics. IOM is one of the main implementing partners for the BMM programme along with UNODC, GIZ, Expertise France, Italian State Police, CIVIPOL and the British Council.

The conference gathers representatives of BMM partner countries from the Horn of Africa region (Djibouti, Ethiopia, Kenya, Somalia and Sudan) as well as from the Indian Ocean (Comoros, France [Réunion], Madagascar, Mauritius, Mozambique, Seychelles and Tanzania). The focus is on maritime security and transnational organized crime including common threats such as piracy, terrorism, arms smuggling, corruption, human trafficking and smuggling of persons, drug trafficking, and other illegal acts.

In his welcome remarks Jeffrey Labovitz, IOM's Regional Director for East and Horn of Africa, emphasised that "facilitating the safe and orderly movement of goods and persons remains a priority concern at ports and along sea borders." He added that "this Regional Conference provides a unique opportunity to strengthen regional collaborative approaches related to maritime security threats and challenges, among them trafficking in human beings and smuggling of migrants."

Hamada Madi, the IOC's Secretary General, welcomed this initiative and stressed the importance of establishing formal regional mechanisms for the exchange of maritime information and the coordination of joint operations at sea to enhance maritime governance. "The two MASE (Maritime Security Programme) regional agreements set the base for these regional maritime security mechanisms, which are in line with the needs of the region. Five countries signed these agreements but, it is of utmost importance that other States join and sign them to ensure a more sustainable and stronger maritime security and safety architecture in the Western Indian Ocean," Madi noted.

The conference builds on the IOC's Ministerial Conference on maritime security issues held in April 2018 in Mauritius, where ministers in charge of security and representatives of regional organizations adopted a Declaration on Maritime Security in the Western Indian Ocean. Member States had also reiterated the need to continue their commitment and that of regional organizations towards the sharing and exchange of maritime information and the coordination of action at sea through dedicated regional Centres.

For more information please contact:
Daniel Silva y Poveda at IOM Madagascar, Tel: +261 32 56 54 954, Email: dsilva@iom.int
Pascaline Alexandre at the Indian Ocean Commission, Tel: +230 402 61 00, Email: Pascaline.alexandre@coi-ioc.org
Or visit the website of the EU Emergency Trust Fund for Africa: https://ec.europa.eu/trustfundforafrica/node/162

L'Express DE MADAGASCAR
QUOTIDIEN D'INFORMATION ET D'ANALYSE

SÉCURITÉ MARITIME

Une conférence régionale à Antananarivo

Interpol est dans nos murs. Une conférence régionale sur la sécurité maritime est organisée conjointement par l'organisme des Nations Unies pour les migrations (OIM), la Commission de l'Océan indien (COI) et Interpol. 95 pour cent du commerce des pays de l'Est, de la corne et du sud de l'Afrique, transitent par les ports et routes maritimes. Les ports sont ainsi frêles à la contrebande et aux criminalités transnationales. Quarante experts en sécurité maritime de douze pays, avec des entités en charge de la gestion des migrations, tiennent une conférence dans la capitale.

« Une attention est portée sur la sécurité maritime des pays de l'Afrique de l'Est et les Etats insulaires de l'océan Indien occidental et notamment les risques en matière de piraterie, de terrorisme, de trafic d'arme et de drogues, de corruption, de traite des Etres humains et de trafic illicite de migrants. Il est ainsi important de faciliter la circulation des biens et des personnes de manière sûre et ordonnée », a souligné Jeffrey Labovitz, directeur régional de l'OIM pour l'Afrique de l'Est et la corne de l'Afrique.

La conférence permet ainsi de renforcer les approches collaboratives entre Djibouti, l'Ethiopie, la Somalie, le Soudan, les Comores, la Réunion, Madagascar, l'Ile Maurice, le Mozambique, les Seychelles et la Tanzanie.

M.I.



PHOTO : MAMY MAEL

Une quarantaine d'experts en sécurité maritime se réunissent à l'hôtel Carlton jusqu'à demain.

MADAGASCAR

SECURITE MARITIME 40 experts dans nos murs



Les Etats membres reconnaissent le besoin de continuer leur engagement sur la coordination des actions en mer.

40 experts issus de 12 pays sont actuellement dans nos murs depuis hier à l'occasion de la Conférence régionale sur la sécurité maritime. Prévue se tenir durant trois jours à Antananarivo, la conférence est organisée par l'Organisme des Nations unies pour les migrations (OIM), la Commission de l'océan Indien (COI) et Interpol, dont l'objectif est de renforcer la sécurité des frontières maritimes africaines. *«Faciliter la circulation des biens et des personnes de manière sûre et ordonnée reste une des préoccupations essentielles dans les ports et le long des frontières maritimes»*, a fait savoir le directeur régional de l'OIM, Jeffrey Labovitz. Et lui d'ajouter que, *«Cette Conférence représente une opportunité inédite pour renforcer les approches collaboratives au niveau régional par rapport à des menaces et risques dont la traite des êtres humains et le trafic illicite de migrants»*.

La Conférence qui entre dans le cadre du programme *«Better migration management (BMM – Meilleure gestion des migrations)»*, a pour objectif d' *«Améliorer la gestion des migrations en Afrique de l'est en particulier, pour réduire la traite des êtres humains et le trafic illicite de migrants, en prenant en considération les contextes spécifiques des différents Etats»*, précise le communiqué reçu hier. Parmi les pays partenaires du programme figurent Djibouti, l'Ethiopie, la Somalie, le Soudan, les Comores, la France (Réunion), Madagascar, l'Ile Maurice, le Mozambique, les Seychelles et la Tanzanie.

La coordination des opérations conjointes en mer reste importante en vue de renforcer la gouvernance maritime. *«Les deux accords régionaux Mase (Programme de sécurité maritime) établissent les bases de ces mécanismes régionaux pour la sécurité maritime. Cinq Etats ont signé ces accords mais il est absolument indispensable que les autres Etats rejoignent et signent ces accords pour assurer une architecture de gouvernance de la sécurité qui soit forte et pérenne dans l'océan Indien occidental»*, a indiqué le SG de la COI, Hamadi Boléro.

T.N

COI et ses Projets

Sécurité maritime

02 octobre 2018

Sécurité maritime

Interpol, COI et OIM s'alignent

Pour renforcer la sécurité des frontières maritimes africaines, des experts techniques provenant de douze pays se trouvent dans nos murs pour une conférence régionale de trois jours en vue de renforcer la gouvernance maritime.

De nombreux ports maritimes du continent africain sont vulnérables à la criminalité transnationale et à la contrebande, de par l'énorme flux de trafic qu'ils doivent contrôler. C'est pour discuter des mesures à prendre afin de renforcer la sécurité des vastes frontières maritimes africaines que près de 40 experts techniques issus de 12 pays (incluant des officiels des entités en charge de la gestion des migrations et de la sécurité maritime) sont rassemblés depuis hier dans la grande île pour une Conférence régionale de trois jours, organisée conjointement par l'organisme des Nations-Unies pour les migrations OIM, la Commission de l'Océan Indien, et Interpol.

Cette Conférence est organisée dans le cadre du programme « *Better Migration Management (BMM – Meilleure Gestion des Migrations)* », une initiative régionale, multipartenaires cofinancée par le Fonds Fiduciaire pour l'Afrique et le Ministère allemand de la coopération économique et du développement (BMZ). Le principal objectif de ce programme est d'améliorer la gestion des migrations en Afrique de l'Est, en particulier pour réduire la traite des Êtres humains et le trafic illicite de migrants, en prenant en considération les contextes spécifiques des différents Etats.

Cette Conférence rassemble les pays partenaires du programme BMM ainsi que les pays de l'Océan indien occidental. Une attention est portée sur la sécurité maritime de ces pays, notamment les risques en matière de piraterie, de terrorisme, de trafic d'armes et de drogues, de corruption, de traite des êtres humains et de trafic de migrants.

Pour Jeffrey Labovitz, le Directeur régional de l'OIM pour l'Afrique de l'Est et la corne de l'Afrique, cette conférence représente une opportunité inédite pour renforcer les approches collaboratives au niveau régional par rapport à des menaces et risques dont la traite des êtres humains et le trafic illicite de migrants. Saluant une telle initiative, Hamada Madi, Secrétaire général de la COI a mis en exergue l'importance d'établir des mécanismes de coopération formels pour l'échange de l'information maritime et la coordination des opérations conjointes en mer en vue de renforcer la gouvernance maritime. « *Les deux accords régionaux MASE (Programme de Sécurité Maritime) établissent les bases de ces mécanismes régionaux pour la sécurité maritime. Cinq Etats ont signés ces accords mais il est absolument indispensable que les autres Etats rejoignent et signent ces accords pour assurer une architecture de gouvernance de la sécurité forte et pérenne dans l'Océan indien occidental* ».



Conférence sur la Sécurité Maritime (photo fournie)

Recueillis par C.R

02 octobre 2018

http://matv.mg/securite-maritime-interpol-coi-et-oim-salignent/

Sécurité maritime : Interpol, COI et OIM s'alignent



Pour renforcer la sécurité des frontières maritimes africaines, des experts techniques provenant de douze pays se trouvent dans nos murs pour une conférence régionale de trois jours en vue de renforcer la gouvernance maritime.

De nombreux ports maritimes du continent africain sont vulnérables à la criminalité transnationale et à la contrebande, de par l'énorme flux de trafic qu'ils doivent contrôler. C'est pour discuter des mesures à prendre afin de renforcer la sécurité des vastes frontières maritimes africaines que près de 40 experts techniques issus de 12 pays (incluant des officiels des entités en charge de la gestion des migrations et de la sécurité maritime) sont rassemblés depuis hier dans la grande île pour une Conférence régionale de trois jours, organisée conjointement par l'organisme des Nations-Unies pour les migrations OIM, la Commission de l'Océan Indien, et Interpol.

Cette Conférence est organisée dans le cadre du programme « Better Migration Management (BMM – Meilleure Gestion des Migrations) », une initiative régionale, multipartenaires co-financée par le Fonds Fiduciaire pour l'Afrique et le Ministère allemand de la coopération économique et du développement (BMZ). Le principal objectif de ce programme est d'améliorer la gestion des migrations en Afrique de l'Est, en particulier pour réduire la traite des Êtres humains et le trafic illicite de migrants, en prenant en considération les contextes spécifiques des différents Etats. Cette Conférence rassemble les pays partenaires du programme BMM ainsi que les pays de l'Océan indien occidental. Une attention est portée sur la sécurité maritime de ces pays, notamment les risques en matière de piraterie, de terrorisme, de

trafic d'armes et de drogues, de corruption, de traite des êtres humains et de trafic de migrants.
Pour Jeffrey Labovitz, le Directeur régional de l'OIM pour l'Afrique de l'Est et la corne de l'Afrique, cette conférence représente une opportunité inédite pour renforcer les approches collaboratives au niveau régional par rapport à des menaces et risques dont la traite des êtres humains et le trafic illicite de migrants. Saluant une telle initiative, Hamada Madi, Secrétaire général de la COI a mis en exergue l'importance d'établir des mécanismes de coopération formels pour l'échange de l'information maritime et la coordination des opérations conjointes en mer en vue de renforcer la gouvernance maritime. « Les deux accords régionaux MASE (Programme de Sécurité Maritime) établissent les bases de ces mécanismes régionaux pour la sécurité maritime. Cinq Etats ont signés ces accords mais il est absolument indispensable que les autres Etats rejoignent et signent ces accords pour assurer une architecture de gouvernance de la sécurité forte et pérenne dans l'Océan indien occidental ».

Recueillis par C.R

Pour en savoir plus cliquez les liens ci-dessous :

http://www.newsmada.com/2018/10/02/securite-maritime-40-experts-dans-nos-murs/

https://www.lexpressmada.com/02/10/2018/securite-maritime-une-conference-regionale-a-antananarivo/

Regional Maritime Security Experts Hold Conference In Madagascar



95 percent of all trade in countries on the East, Horn and in the Southern Africa region pass through seaports and other maritime routes.

Due to the high amount of incoming traffic, seaports across Africa are vulnerable to transnational crime and smuggling.

In order to better secure sea borders in Africa's vast coastline, 40 technical experts from 12 countries are gathered in Madagascar for a three-day regional conference to identify priority actions to support continental and regional solutions in this field.

The experts include officials from entities responsible for migration management and maritime security.

The event, which started on 1st October, is jointly organized by IOM -the UN Migration Agency-, the Indian Ocean Commission (IOC), and Interpol.
The conference is organized under the Better Migration Management (BMM) programme – a regional, multi-year, multi-partner programme funded by the EU Trust Fund for Africa and the German Federal Ministry for Economic Cooperation and Development (BMZ).

The overall objective of this programme is to improve migration management in the Horn of Africa region, and in particular to address the trafficking of human beings and the smuggling of migrants within and from the Horn of Africa while taking into consideration the countries specific migration dynamics.

IOM is one of the main implementing partners for the BMM programme along with UNODC, GIZ, Expertise France, Italian State Police, CIVIPOL and the British Council.

The conference gathers BMM partner countries from the Horn of Africa region (Djibouti, Ethiopia, Kenya, Somalia and Sudan) as well as from the Indian Ocean (Comoros, France (Réunion), Madagascar, Mauritius, Mozambique, Seychelles and Tanzania).

The focus is on maritime security and transnational organized crime including common threats such as piracy, terrorism, arms smuggling, corruption, human trafficking and smuggling of persons, drug trafficking, and other illegal acts.

Safety of goods and persons

In his welcome remarks, Jeffrey Labovitz, IOM's Regional Director for East and Horn of Africa, emphasised that "facilitating the safe and orderly movement of goods and persons remains a priority concern at ports and along sea borders".

He added that "this Regional Conference provides a unique opportunity to strengthen regional collaborative approaches related to maritime security threats and challenges among them trafficking in human beings and smuggling of migrants."

For his part, Hamada Madi, the IOC's Secretary General welcomed this initiative and stressed the importance of establishing formal regional mechanisms for the exchange of maritime information and the coordination of joint operations at sea to enhance maritime governance.

"The two MASE (Maritime Security Programme) regional agreements set the base for these regional maritime security mechanisms, which are in line with the needs of the region. Five countries signed these agreements but, it is of utmost importance that other States join and sign them to ensure a more sustainable and stronger maritime security and safety architecture in the Western Indian Ocean", Hamada Madi noted.

The conference builds on the Ministerial Conference of the IOC on maritime security issues held in April 2018 in Mauritius where ministers in charge of security and representatives of regional organizations adopted a Declaration on Maritime Security in the Western Indian Ocean.

Member states had also reiterated the need to continue their commitment and that of regional organizations towards the sharing and exchange of maritime information and the coordination of action at sea through dedicated regional Centres.

Conférence régionale sur le sécurité maritime

octobre 1 - octobre 3

- « Conférence de haut niveau sur la sécurité maritime organisée par l'OIM, Interpol et la COI sur le thème : "Lutter contre la criminalité transnationale et favoriser la sécurité des frontières en Afrique de l'Est et Australe et dans l'Océan Indien Occidentale"
- Participation du CRFIM au Dialogue de Galle 2018 sous le thème "Etablir une synergie pour une gestion maritime collaborative »



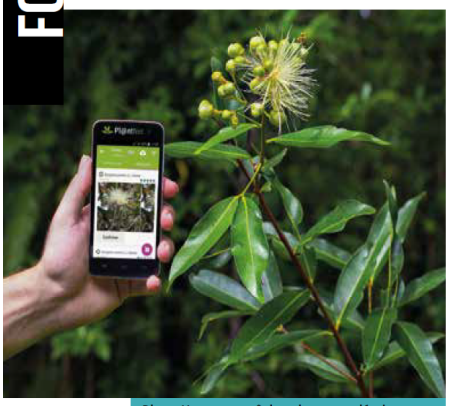
La Commission de l'océan Indien (COI), l'organisation internationale pour les migrations (OIM), et Interpol organisent conjointement une conférence régionale sur la sécurité maritime sur le thème de : lutter contre la criminalité transnationale et favoriser la sécurité des frontières en Afrique de orientale, australe et l'océan Indien ». Une trentaine de participants de 12 pays de la région se réunissent en ce moment à Antananarivo, Madagascar pour discuter des différentes problématiques liées à la Sécurité Maritime. L'atelier prendra fin le 3 octobre 2018.

Une visite du Centre régional de fusion d'informations maritimes est prévue dans le cadre de cette conférence le mercredi 3 octobre 2018

FORMATI

Reconnaître et soigner les plantes

Des technologies de reconnaissance d'images ont vu le jour en botanique. Elles permettent au plus grand nombre de participer à la préservation du patrimoine végétal dans l'océan Indien



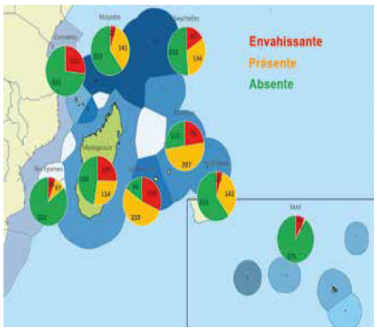
Pl@ntNet reconnaît les plantes endémiques, exotiques ou envahissantes. Ici, le bois de rempart, plante endémique de la Réunion

Crédit : Chloé Glad © Cirad

Clic ! Photo prise et envoyée : l'application mobile Pl@ntNet propose aussitôt un nom de plante. Un procédé simple, intuitif et efficace. Pl@ntNet n'a besoin que des clichés de fleurs, feuilles, fruits ou tiges prises sur le terrain pour reconnaître les espèces. En partenariat avec le programme Biodiversité de la COI, le déploiement de Pl@ntNet progresse sous nos tropiques : il commence à la Réunion puis Maurice en 2015 et gagne les Comores en juillet 2018. Une campagne de sensibilisation vise le grand public et les professionnels. *« On ne peut conserver que les espèces qu'on aime et on ne peut aimer que ce qu'on connaît »*, soutient Vincent Florens, de l'université de Maurice. Pl@ntNet compte sur la démocratisation du savoir et la participation de tous : chacun peut proposer ses photos pour étoffer la base de données, sous réserve d'une validation de l'information par un réseau de botanistes amateurs et professionnels. On contribue ainsi à améliorer la performance du moteur de recherche – donc du nombre d'espèces identifiables. Aujourd'hui, Pl@ntNet référence pas moins de 1 100 espèces à Maurice et de 1 500 à la Réunion. Il y a urgence ! Les îles des Mascareignes ont des flores endémiques parmi les plus menacées au monde.

Connaître...et soigner, justement. Di@gnoPlant s'intéresse lui aux affections des cultures. L'outil mobile permet de reconnaître les maladies ou les ravageurs, et de choisir des méthodes de protection agroécologique. *« Son développement est en cours pour des cultures tropicales,* assure Hugo Santacreu du Cirad. *Nous avons déjà fait un gros travail de synthèse des connaissances tant photographiques que textuelles pour rédiger des fiches concises et pratiques pour la canne à sucre, la mangue et les agrumes »*. D'autres fruits tropicaux seront inclus d'ici 2020.

Certaines îles comptent plus de 90 plantes exotiques envahissantes sur les 414 communes à la zone sud-ouest de l'océan Indien. © Cirad



PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Une lutte régionale et coordonnée

Les invasions biologiques menacent gravement les écosystèmes insulaires : les plantes envahissantes font fi des frontières !
Pour les contrôler, la coopération régionale s'impose. Comment ?
Par le renforcement d'un réseau d'experts : évaluation et définition de priorités communes, échanges d'expériences, soutien aux dispositifs de formation, détection précoce de nouvelles invasions…
Une coordination indispensable pour des avancées rapides en matière de lutte.

Instrument charnière, *« la liste régionale de 414 espèces établie par le Cirad permet de mutualiser les connaissances en repérant les plantes posant problème dans plusieurs îles,* souligne Mathieu Rouget, chercheur au Cirad. *Elle donne en outre l'opportunité d'anticiper des risques futurs et de proposer des mesures de prévention, notamment pour l'import/export.* » Autre pan de l'action : la formation. Le Cirad à travers le projet EpiBio-OI, et avec le programme Biodiversité de la COI et le projet Inva'Ziles se mobilisent pour améliorer le contrôle aux frontières.

Pour instaurer une telle coopération, il faut bien sûr prendre en compte la réalité juridique de chaque territoire. *« Plusieurs points communs de règlementation existent entre les îles,* analyse Loïc Peyen, juriste. *Ce sont des leviers potentiels pour mutualiser les efforts.* » À ce sujet, une première version d'une charte régionale de bonnes conduites couvre les dispositifs clés d'un cadre régional d'action.

COI et ses Projets

Coopération régionale

01 octobre 2018

BUSINESS

La COI en quête de nouveaux bailleurs de fonds

VISHNU Lutchmeenaraidoo a officiellement passé le flambeau à Vincent Meriton lors du 33e Conseil des ministres de la COI, à la mi-septembre. Le vice-président de la République des Seychelles remplace, en effet, le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international de la République de Maurice, à la présidence de la COI. Dans son allocution, Vincent Meriton a fait valoir son engagement à soutenir la COI dans son processus de modernisation. «*Nous devons redonner à la COI un nouveau souffle et un nouvel élan, à commencer par la mise à jour de ses textes fondateurs, en particulier l'Accord Général de Coopération signé le 10 janvier 1984 à Victoria*».

Chargé des Affaires Étrangères de la République des Seychelles, Vincent Meriton a également émis le souhait d'ouvrir la communauté des îles de l'océan Indien occidental à d'autres États insulaires sur la base de leurs valeurs communes. «*Enfin, il serait nécessaire d'explorer d'autres partenariats et de se pencher sur d'autres bailleurs de fonds*».

Des objectifs qui trouvent des échos auprès de l'ancien occupant à la présidence de la COI. Dans son discours d'ouverture au 33e Conseil des ministres de la COI, Vishnu Lutchmeenaraidoo s'est réjoui des réformes entamées au chapitre de la gouvernance de l'institution. Il affirme que cette dernière est sur la bonne voie pour jouer son rôle de catalyseur de développement dans la région. «*La COI a un destin exceptionnel (...) Il faut mettre en œuvre une feuille de route pour que la COI devienne une organisation totalement transparente et qu'elle puisse mobiliser de manière sereine les ressources dont elle a besoin auprès des partenaires de développement.*»

Vishnu Lutchmeenaraidoo a dit sa pleine confiance dans la capacité de son successeur à poursuivre la transformation de la COI.

Témoignages

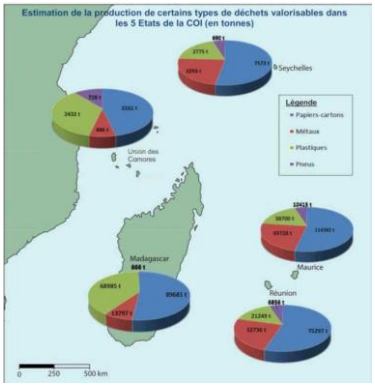
04 octobre 2018

https://www.temoignages.re/developpement/environnement/imaginer-une-solution-regionale-pour-transformer-la-question-des-dechets-en-

Imaginer une solution régionale pour transformer la question des déchets en emplois

Premières Assises de la Croissance verte

En collaboration avec l'Association des Villes et des Collectivités de l'Océan Indien (AVCOI) et la ville de Saint-Pierre, ILEVA et la ville de La Possession organisaient hier à l'IUT de Saint-Pierre la 1ère édition des Assises de la Croissance Verte. Ces rencontres rassemblent des élus locaux représentant les îles de Madagascar, Maurice, Mayotte, des Comores, des Seychelles et de La Réunion. L'objectif est de tracer la feuille de route qui permettra, demain, d'optimiser le traitement des déchets entre les différents pays de l'Océan Indien et d'organiser l'émergence d'une économie circulaire.



Selon les organisateurs, cette 1ère édition des Assises de la Croissance Verte s'inscrit dans le droit fil des engagements internationaux pris en faveur des changements climatiques et du développement durable. A l'instar des autres régions du monde, les îles de l'Océan Indien qui compteront 35 millions d'habitants en 2025, 40 millions en 2030, sont confrontées à un triple défi : celui de concilier démographie, économie et écologie.
Dans le contexte insulaire qui lie nos territoires, la préservation de nos espaces et la gestion des déchets représentent à la fois une contrainte supplémentaire et une formidable opportunité. Une contrainte parce que les disparités géographiques, économiques et surtout réglementaires sont réelles. Une opportunité parce que la volonté politique et le besoin d'avancer, ensemble, dans la même direction, est forte.
Depuis l'émergence du concept l'économie circulaire pose comme postulat que « nos déchets sont des ressources » dont il est possible de tirer une véritable valeur. Se basant sur ce principe, les organisateurs de ces premières Assises de la Croissance Verte dans l'Océan Indien visent trois objectifs à court terme :
Produire un état des lieux : actualiser le bilan 2014 sur la gestion, le traitement et

la valorisation des déchets publié dans un rapport établi par la Commission de l'Océan Indien (COI) et l'Agence Française de Développement (AFD).
Mutualiser problématiques et solutions : identifier un ensemble de projets de coopération régionale sur la base du diagnostic communément partagé et favoriser l'émergence de filières de recyclage qui contribueront à nourrir le modèle de l'économie solidaire régional.
Mettre en oeuvre des solutions communes : tracer une feuille de route commune afin de développer une synergie positive et de construire, étape après étape, les contours d'une coopération efficace vecteur de développement solidaire et durable des îles insulaires de l'Océan Indien

Les gisements de déchets dans l'Océan Indien

La production de déchets valorisables dans l'Océan Indien est estimée à près de 550 000 tonnes par an selon les chiffres publiés par la COI en 2014. Les papiers/cartons – 290 000 tonnes – représentent plus de la moitié de ces volumes. Les plastiques pèsent 134 000 tonnes, les métaux 100 000 tonnes et les pneus un peu moins de 20 000 tonnes.
La production de déchets dangereux est estimée, pour sa part, à 35 000 tonnes. Les huiles minérales usagées - 15 000 tonnes – représentent les volumes les plus importants. Les autres produits affichent des tonnages moins élevés (7 000 tonnes pour les batteries de voiture, 5 700 pour les piles et accumulateurs, 1 500 pour les lampes et néons…).
L'étude publiée en 2014 par la Commission de l'Océan Indien sur le secteur des déchets se caractérise par des disparités économiques, politiques et culturelles entre les cinq îles. Ces disparités pèsent aujourd'hui sur le développement de stratégies communes.

Les obstacles

La gestion des déchets dans les cinq îles de l'Océan Indien n'obéit pas aux mêmes règles. La Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontaliers de déchets dangereux a bien été ratifiée par les cinq membres de la COI mais elle ne règle pas toutes les questions. Alors que Maurice et les Comores ont ratifié la Convention de Bamako de 1998 interdisant l'importation de déchets dangereux en Afrique, Les Seychelles n'ont pas signé ce texte. Les règles particulières à cette catégorie de déchets paralysent également leur gestion à l'échelle régionale. Contrainte par la réglementation française et européenne, La Réunion ne peut exporter ses déchets dangereux que vers des pays appartenant à l'OCDE.
Au même titre que l'harmonisation des règles entre les états voisins, la question des coûts de traitement des déchets se trouve aujourd'hui au cœur des discussions. En raison de la faiblesse des gisements, les états insulaires ne parviennent

pas à optimiser économiquement le traitement de leurs déchets. L'exportation ou l'importation de volumes d'un territoire à un autre afin de favoriser le développement de nouvelles filières et d'optimiser les installations de traitement constitue, de ce fait, une priorité. La quasi-totalité des déchets valorisables sont exportés vers l'Asie et à l'exception de La Réunion la majorité des déchets dangereux ne sont pas traités.
Le rapport de la COI pointe clairement « l'inadéquation entre les stratégies des différents opérateurs maritimes et les acteurs de l'économie régionale ». Concentré entre les mains des majors, le fret maritime dans la zone demeure très élevé comparé aux tarifs pratiqués vers l'Asie ou l'Inde. Cette dépendance maritime pèse négativement aujourd'hui sur les échanges commerciaux dans la zone et ne favorise pas l'importation ou l'exportation de déchets.

AGRONEWS

FIÈVRE APHTEUSE À MAURICE ET RODRIGUES

Former les partenaires aux dernières techniques de diagnostic



Catherine Cêtre-Sossah © Cirad

Catherine Cêtre-Sossah a formé 2 vétérinaires et 4 techniciens de laboratoire aux techniques ELISA de type NSP et O.

Suite aux récents foyers de fièvre aphteuse déclarés à l'île Maurice et l'île de Rodrigues en Juillet 2016, Catherine Cêtre-Sossah, chercheuse virologiste au Cirad de La Réunion, est allé former ses partenaires rodriguais aux nouvelles techniques de diagnostic de la maladie. Objectif : connaître le statut sérologique des animaux encore sur pieds.

En août 2016, l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) rapportait 159 foyers de fièvre aphteuse sur les îles de Maurice et de Rodrigues. *« C'est l'une des épizooties les plus importantes à laquelle nous avons dû faire face ces dernières années »*, confie Éric Cardinale, coordinateur du réseau One Health OI. Deux ans et trois campagnes de vaccination plus tard, aucun nouveau cas clinique n'a été déclaré depuis des mois. Cependant, il importe de s'assurer du bon état de santé des animaux survivants. Comme le précise le Dr Cardinale, *« c'est une condition sine qua non au recouvrement du statut indemne conféré par l'OIE »*.

Pour clarifier la situation, Catherine Cêtre-Sossah, chercheuse virologiste au Cirad de La Réunion, est allé former six rodriguais aux analyses de laboratoire dédiées à la fièvre aphteuse. *« Les méthodes sérologiques prescrites par l'OIE permettent notamment de détecter les anticorps induits par les protéines présentes dans la particule virale »*, détaille-t-elle. Une technique à la base de la nouvelle politique européenne de « vacciner pour laisser vivre » dans le cas d'une vaccination préventive d'urgence suite à l'apparition de foyers : *« Tout ou partie des animaux vaccinés devront subir ce test. »*

Au total, 176 échantillons ont été analysés durant les 3 jours de formation de fin septembre. Un moment de travail important, mais aussi de partage, qu'apprécie tant, mais aussi de partage, qu'apprécie particulièrement la chercheuse. *« Ces ateliers de transfert de compétences sont toujours un plaisir, sourit-elle, nos partenaires font preuve d'une implication remarquable »*. Désormais aptes à mener les analyses par eux-mêmes, les nouveaux experts voient la fin de la crise arriver. Par ailleurs, cette formation permis l'installation de nouveaux équipements financés par le Cirad et la Région Réunion, nécessaire pour réaliser les examens avec efficacité.

VERS LE RECOUVREMENT DU STATUT INDEMNE ?

Épidémiologiste au sein de l'Unité de Veille Sanitaire de la COI, Harena Rasamoelina est confiant : *« Nous sommes aujourd'hui à la fin de la deuxième série de sérosurveillance avec une baisse significative du pourcentage de séropositifs. Par ailleurs, les mesures de biosécurité et les capacités humaines comme techniques des deux îles ont été grandement renforcées. »*

le mauricien

04 octobre 2018

https://www.lemauricien.com/article/indianoceanie-de-la-fulgurance-poetique-a-lemergence-dune-region/

Indianocéanie : de la fulgurance poétique à l'émergence d'une région

FORUM
FORUM@LEMAURICIEN.COM

HAMADA MADI
Secrétaire général de la
Commission de l'océan Indien

Ce qui nous réunit à Saint-Denis de La Réunion est bien plus qu'un mot. C'est une pensée et plus encore « une réalité qui se vit intensément » selon la belle formule du journaliste Paul Hoarau.



À la lecture de l'intitulé du Colloque, j'entends la voix d'un enfant de Tamatave, de Praslin, de Saint-Paul, de Mahébourg ou de Mohéli, mon île natale. Et cette demande, « Définis-moi l'Indianocéanie », à la manière du Petit Prince de Saint-Exupéry, entre en résonance avec l'homme que je suis, un îlien, un Comorien résolument convaincu de la force de notre identité régionale et cela bien au-delà de ma fonction de Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien. C'est donc un honneur et même un vrai bonheur pour la Commission de l'océan Indien d'être associée à ce Colloque pluridisciplinaire, imaginé par le Professeur

Jean-Michel Jauze, qui donne l'occasion d'une plongée dans notre écheveau culturel, historique, géographique et politique qui forme un ensemble cohérent. Cette contribution vise moins à donner des éléments de réponse qu'à poser des questions. Et pour cause : l'Indianocéanie, le terme comme le concept, n'est en aucune manière la propriété de la Commission de l'océan Indien.
En revanche, la Commission de l'océan Indien a souhaité utiliser le mot juste pour désigner notre région. C'est une volonté assumée que de réparer ce que nous pensons être une injustice de l'histoire et de la géographie. Pourquoi nos îles, dites de manière si aride « du Sud-Ouest de l'océan Indien », n'auraient-elles pas un nom ? Nous connaissons tous les Caraïbes et son sous-ensemble les Antilles comme nous connaissons aussi la Mélanésie, la Micronésie et la Polynésie dans le Pacifique. Et au nord-ouest de l'Afrique, l'ensemble formé par le Cap Vert, les Canaries, Madère et les Açores porte lui aussi un nom, c'est la Macaronésie. Alors pourquoi cette absence de nom pour les îles du Sud-Ouest de l'océan Indien ?

Heureusement, il y a le poète

C'est de la pensée d'un poète que nous avons puisé l'inspiration. L'histoire est connue : en 1961 à Antananarivo, le Mauricien Camille de Rauville théorisait ce qu'il décrivait comme « un nouvel humanisme au cœur de l'océan Indien » qui présente « des caractéristiques propres à ces terres reliées depuis un, deux ou trois siècles en un archipel où les diversités ne contrecarrent point les convergences ». Parlant ainsi de la littérature du Sud-Ouest de l'océan Indien, il a forgé un néologisme : « Indianocéanisme ».
Quelques années après Camille de Rauville, Vasile Tara et Jean-Claude Woillet écrivent dans un ouvrage publié en 1969 par la Société continentale d'éditions modernes illustrées : dans « les îles et archipels de l'océan Indien occidental […] toutes les civilisations ou presque sont représentées. Le miracle est qu'à partir de ces éléments disparates, [ce] ne sont pas des morceaux d'Afrique, d'Asie ou d'Europe, mais des contrées ayant une vie propre, où des peuples originaux sont nés et ont affirmé au monde, tout au long de l'histoire, leur personnalité ».

De la pensée littéraire du poète et du regard de l'universitaire, nous avons extirpé une déclinaison toponymique pour nous signifier à nous-mêmes et signifier notre existence au monde. C'est l'Indianocéanie.

Naturellement, il est sain de questionner ce mot et de questionner la volonté de la COI de l'utiliser, de le promouvoir comme réalité géographique, comme objet géopolitique, comme ensemble culturel, comme zone écologique singulière, ou encore comme instrument au service du dialogue des cultures et de la paix.

Quelles sont donc les caractéristiques qui permettent de définir l'Indianocéanie ? Nos îles émergent toutes sur une même plaque continentale. L'insularité et son corollaire l'insularisme comme définis dans les Mots de la Géographie sont certainement des critères premiers pour définir les contours de l'Indianocéanie. À cela s'ajoutent nos histoires et nos généalogies imbriquées qui trouvent leurs racines dans les mêmes terres ancestrales et dont les échos rythment notre quotidien, que ce soit dans nos parlers, dans nos cuisines ou nos expressions culturelles et artistiques. Nos îles forment aussi un ensemble francophone dans un bassin plurilingue où l'anglais domine très largement. Elles présentent les mêmes vulnérabilités, notamment face au défi climatique et à la perte de biodiversité. Elles ont, de fait, un destin commun comme l'illustre d'ailleurs l'action de la Commission de l'océan Indien en tant qu'instrument d'accompagnement de nos îles sur le chemin d'un développement durable et solidaire.

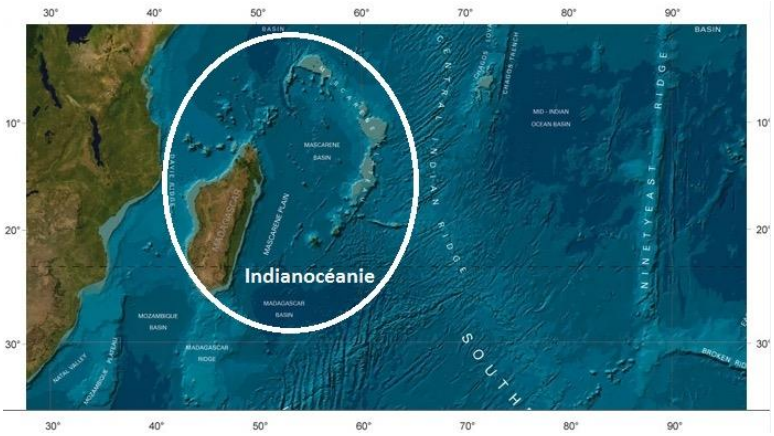
Il est aussi un enjeu qui m'interpelle et dont j'ai fait une priorité dès mon action à la tête de la COI : c'est celui de la sécurité. Nul doute en effet que la sécurité et la stabilité sont les prérequis d'un développement harmonieux. Si nous ne pouvons nier l'existence de soubresauts, de fragilités, voire de failles qui peuvent attiser les tensions, force est de reconnaître que l'Indianocéanie demeure globalement une zone stabilisée et en paix, bien plus que d'autres régions du pourtour de l'océan Indien. Aussi, dans un monde où la peur nourrit les replis, où les extrémismes montent des barricades mortifères, je crois que notre région où se côtoient, entre autres, l'islam, le christianisme, l'hindouisme et le bouddhisme est porteuse d'un message d'espérance. Nous avons réussi à trouver l'équilibre enviable d'une coexistence tranquille que quelques étincelles ne sauraient renverser. C'est l'un des fondements de notre identité régionale.

S'arrêter à ces quelques éléments est sans doute insuffisant. Et c'est bien là toute l'utilité du Colloque de Saint-Denis.

Questionner pour s'approprier l'Indianocéanie

J'en viens donc à ces questions annoncées au début de mon propos. Définir l'Indianocéanie, c'est en poser les limites. Quelles en sont donc les frontières ? Peut-on y inclure Zanzibar à l'ouest, les Maldives et le Sri Lanka au nord-est ?

Nous le savons tous : l'Indianocéanie est une zone de brassage, une aire de confluence d'une grande diversité. Aussi, dans cet espace que nous connaissons, celui de la Commission de l'océan Indien, peut-on y distinguer des sous-ensembles ? Madagascar, « la plus belle énigme du monde » comme le disait l'historien Hubert Deschamps, n'est-elle pas une matrice ancestrale de toutes nos petites îles ? N'est-elle pas aussi un monde à part au regard de son extraordinaire diversité humaine ? Les Comores, archipel indianocéanien le plus proche du continent, ne forment-elles pas une interface ouverte sur l'aire swahili et les influences arabo-musulmanes qui en font aussi un objet singulier de l'Indianocéanie ? Quant aux archipels des Mascareignes et des Seychelles qui se sont éveillés au monde il y a moins de quatre siècles, peut-on les considérer comme un sous-ensemble particulier, une Créolie à la fois résolument métisse et pétrie de particularismes comme la physionomie asiatique de Maurice ou l'arrimage français de La Réunion ?



Et parce qu'il convient d'évoquer aussi notre avenir en commun : quels sont les défis immédiats et de long terme de l'Indianocéanie ? Au regard des ambitions des puissances pour le Grand océan Indien, celles de l'occident, de l'Inde et de la Chine, quels partenariats et quels jeux d'intérêts se dessinent ? Quelle place pour l'Indianocéanie dans cet océan qui reprend une place stratégique dans les relations internationales ? Nos îles sont-elles destinées à ne rester que des petits Poucets

sur l'échiquier international ? Et comment peuvent-elles opérer leur mue pour s'affirmer comme des Etats-océan capables de peser sur les affaires régionales ?

Ce sont là quelques questions et réflexions auxquelles les communications du Colloque de Saint-Denis pourront donner des éléments de réponse.
Les responsables politiques de nos Etats devraient porter une attention particulière aux communications qui émaneront du Colloque car elles pourront nourrir le débat régional, les ambitions communes et l'action collective. Le 33ème Conseil des ministres de la COI en septembre dernier à Maurice a pris la décision d'organiser un séminaire de réflexion sur l'avenir de la COI et de la région dans les prochains mois aux Comores. Les travaux des universitaires pourront alors s'avérer très utiles. Car les regards croisés des scientifiques sur l'Indianocéanie constituent aussi un acte politique qui contribue à transformer la fulgurance du poète en un grand dessein collectif.

« Définir l'Indianocéanie, c'est en poser les limites. Quelles en sont donc les frontières ? Peut-on y inclure Zanzibar à l'ouest, les Maldives et le Sri Lanka au nord-est ?
Nous le savons tous : l'Indianocéanie est une zone de brassage, une aire de confluence d'une grande diversité. Aussi, dans cet espace que nous connaissons, celui de la Commission de l'océan Indien, peut-on y distinguer des sous-ensembles ? »